ABIAD GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros
Siège social : 320, rue Saint-Honoré 75001 Paris
939 379 707 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DECISION DU 29 JANVIER 2026

Le 29 Janvier 2026,

L'associé unique,
la société civile AL ABIAD sise au 320, rue Saint-Honoré 75001 Paris
Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 101 173 250
Et représentée par son gérant Saadallah AL ABYAD

A décidé :

ORDRE DU JOUR :

- la modification des statuts consécutive à apports de parts sociales;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Par acte du 28 janvier 2026, Monsieur Saadallah AL ABYAD a fait apport de sept cents (700) actions de la Société, représentant 70% du capital et des droits de vote de la Société, à la société AL ABIAD.

Par acte du 28 janvier 2026, Madame May AL ABYAD née FARCHOUKH a fait apport de trois cents (300) actions de la Société, représentant 30% du capital et des droits de vote de la Société, à la société AL ABIAD.

L'assemblée décide en conséquence de modifier l'article 2.2 des statuts comme suit :

> « ***ARTICLE 7 – Capital social – Répartition des actions – Liste des associés***
>
> *Le capital social est fixé à 1000 euros.*
> *Il est divisé en 1000 actions de un euro chacune, toutes de même catégories, entièrement souscrites, intégralement libérées, numérotées de 1 à 1000 et attribuées intégralement à l'associé unique la société civile AL ABIAD à concurrence de 1000 actions, ci mille actions numérotées de 1 à 1000. »*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés

AL ABIAD société civile
Représentée par son gérant
Saadallah AL ABYAD

